

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désireux de perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publions en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom. The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

EXERCICES.

Repondez aux questions suivantes:

- 1. Décrivez le désert au moment où commence cette histoire. 2. Pourquoi la jeune femme pleurait-elle ? 3. Avait-elle bien dormi depuis trois jours ? 4. Où étaient ses enfants ? 5. Pourquoi ces enfants étaient-ils tristes ? 6. Pourquoi la jeune femme interrogea-t-elle l'horizon ? 7. Qu'est-ce qu'elle vit, et qu'arriva-t-il ? 8. Que fit l'Arabe quand il fut réposé ? 9. Par qui fut-il attaqué dans le désert ? 10. Pourquoi revint-il à ce moment ? 11. Était-il loin de sa tente quand il fut attaqué ? 12. Quel était le chef des cavaliers ennemis ? 13. Que firent les cavaliers d'Abd-el-Kader en voyant les Arabes ? 14. Les Arabes se défendirent-ils avec courage ? 15. Furent-ils vainqueurs ou vaincus ? 16. Pouvaient-ils être vainqueurs ? 17. Étaient-ils plus nombreux que les cavaliers d'Abd-el-Kader ? 18. Quels sont les mots qui vous indiquent cette réponse ? 19. Que feriez-vous si vous étiez attaqué ? 20. Que commandait les Américains dans la guerre de l'Indépendance ? 21. Les Français étaient-ils alliés aux Anglais dans cette guerre ? 22. En quelle année mourut Washington ? 23. Tous les Arabes furent-ils tués dans la lutte ? 24. Qui survécut à ses blessures ? 25. Qu'arriva-t-il quand l'Arabe tomba ? 26. Où ses ennemis l'attachèrent-ils ? 27. Que devint le cheval de l'Arabe ? 28. Qui s'empara de tout le butin ? 29. En quoi consiste généralement le butin ? 30. Combien de temps l'Arabe resta-t-il sur le charmeau ? 31. Où les cavaliers s'arrêtèrent-ils pour camper ? 32. L'Arabe était-il libre ? 33. Décrivez sa triste position. 34. En quel état se trouvait-il ? 35. L'Arabe dormait-il ? 36. Qu'est-ce qui l'empêchait de dormir ? 37. Était-il près de son cheval ? 38. Comment l'Arabe reconnut-il son cheval ? 39. Avait-il beaucoup d'affection pour son coursier ? 40. Où le cheval était-il attaché ? 41. Que fit l'Arabe quand il entendit son cheval hennir ? 42. Pourquoi se trahit-il vers lui ? 43. Le cheval comprenait-il son maître ? 44. Était-il libre, ou attaché ? 45. Que dit l'Arabe à son

cheval ? 46. Et que fit-il pour le délivrer ? 47. Quelle est la nourriture des chevaux arabes ? 48. Décrivez un cheval arabe. 49. Ces animaux sont-ils plus intelligents que les autres chevaux ? 50. Comment le cheval saisit-il son maître ? 51. Avait-il compris son discours ? 52. Pourquoi emporta-t-il l'Arabe par sa ceinture ? 53. Quelle était son intention ? 54. Quelle allure le cheval prit-il ? 55. Jusqu'où transporta-t-il son maître ? 56. Que devint le cheval en arrivant au but ? 57. Pourquoi mourut-il ? 58. Fut-il regretté de son maître ? 59. Pourquoi l'Arabe regretta-t-il son cheval ? 60. Que firent les poètes en l'honneur de ce cheval ? 61. Son nom devint-il célèbre ? 62. Que pensez-vous de cette histoire ?

Mettez au passé défini le morceau "Correction des Paresseux", page 78.

After having had some rest (rû-poh-zai). Victors (vai-kôr). Vanquished (vai-kû). Ai-dai-pah-dah's. Allied (ahl-yai). Killed (tû-ai). Food (noo-ree-tür). Gait (allür).

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Frank B. Twomey vs. Henry W. Hille, saisie immédiate, \$5,000. Meble Live Stock Com. Co. vs. Louisville & Nashville R. R. Co., dommages, \$187.47.

Allsopp & Allsopp vs. D. A. Walter, pour un billet, \$691.49. Chas. A. Tessier, Jr. vs. T. W. Danziger, saisie immédiate, \$4,500.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes, mardi: Sidney O. Wusthoff; Maurice De Leon; Marie Alcide Auzont, veuve de Charles Octave Seishnayre.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Alex. Dussel Iron Works vs. Chas. F. Tate, réclamation \$59.40. Joseph Petrie & Co. vs. Charlotte Wilson, veuve de Lorenzo Fairfax, réclamation \$80.

P. J. Kelly & Sons Co. Ltd. vs. Salvatore Ragusa, réclamation \$120.6.

C. W. Seelig vs. Jos. Barrera, Jr., réclamation, \$25. C. D. Danziger vs. Mme Mary Brickley, réclamation, \$92.80.

Pittsburg Slate Glass Co. vs. Dave Witkoff, réclamation, \$73.93. Thomas M. Johnston vs. Richard Mauberret, réclamation, \$68.50.

M. Kirschman vs. M. et Mme Joseph Bayh, réclamation, \$59.20. Israel Koltun vs. Lucmua Woods, réclamation, \$56.75.

Natale Maestri vs. Mme S. M. Casey, réclamation, \$14.42. Garhart Dental Specialty Co. vs. Dr. J. L. Weber, réclamation \$6.50.

Nicholson Publishing Co., Ltd. en liquidation, vs. Chas. Klemes, réclamation, \$35.25; vs. Acme Gas Stove Repair Works et al., in solido, réclamation, \$9.45; vs. Frank Russon, réclamation, \$12.42; vs. Dr. R. J. Coker, réclamation, \$30; vs. Dr. Jos. O. Lafont, réclamation, \$20; vs. Cecil M. Terry, réclamation, \$19.60; vs. Arthur H. Denis, réclamation, \$83.40; vs. Jas. E. Wallace, réclamation, \$22.54; vs. William P. Ruehl, réclamation, \$13.05.

Lea & Febiger vs. Lawrence O'Ferrall, réclamation, \$2. O'Connor & Co. Ltd. vs. J. H. Slade et S. M. Saunders, réclamation, \$97.74.

C. M. Maestre Furniture Co. vs. Mandy Alexander, réclamation, \$40. Will T. Cressler vs. J. C. Eggart, réclamation, \$14.

F. Vaglienti vs. John T. Williams & Son, réclamation, \$8.25. William R. McCarthy vs. John G. Davidson, réclamation, \$56.20.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Fidelity Homestead Assn à Frank E. Wires, lot Erato, Thalia, Galvez et Johnson, \$800. Dreifus.

F. W. Gregory à Moses Levy, bail du théâtre Alhambra, coin Murat et Palmyra, pour un an à \$35 par mois.

Joseph Barnett, et als à Theo. Dumas, lot Broad, Conti, Dorgenois et St. Louis, \$550. — Shérif. Louis Maxime Heyob à Conservatoire Homestead Assn., lot Toulouse, St. Pierre, Bourbon et Royale, \$1400. — Buchmann.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1400. — Buchmann.

Paul Lacourge à John A. Lacourge et al., 2 lots N. Anthony, Iberville, Helena et Canal, \$2500. — Upton.

Le même à Henrietta McGowan, 3 lots N. Anthony, Bienville, Iberville et N. Helena, \$4625. — Upton.

Mme Jorn Rogas à August R. Monette, lot St. Bernard, Colum-

bus, Marais et Villere, \$1550. — Charbonnet.

Oliver Trosclair à Armstrong Donaldson, autorisation à vendre la propriété coin Mazant et Fourgogne.

Xeter Realty Ltd., à Mme Charles Ernst, lot Lombard, Français, Virginus et Champs Elysées, \$50. — Simeon.

Arnold J. Hylton à Carondelet Realty Co., lot Washington, Rempart, Dryades et Sixième, \$156. — Danziger.

Baptiste Gerrets à Dixie Homestead Assn., lot Belleville, Evolina, Vallette et Opelousas, \$1600. — Beary.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1600. — Beary. Joseph A. Blythe et Nicholas J. Clesi à Edward A. Kolpin, 5 lots E. 3me, Wilson, E. 4me et Racourci, \$125.

Geo. Wm. Canone à Mme Mary C. Allen, portion Audubon, Hickory, Cohn et Audubon, \$1000. — Bachel.

James Henry Dewsnap à Interstate Land Co., lot Broadway Systemore, Pine, Neron et Claiborne, \$1800. — Schneidau.

Bureau des Hypothèques.

Jules F. Brunet et Mlle Octavia M. Brunet à F. D. Charbonnet, Jr., \$800, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Marigny, Robertson, Villère et Champs Elysées. — Charbonnet.

Wm. B. Bear à Frank B. Twomey, \$1000, 2 billets, 1 an, 7 pour cent, portion General Taylor, Constantinople, Rempart et Dryades. — Danziger pour Dreyfous.

W. B. LeBourgeois à F. R. Twomey, \$1500, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 2 lots Carrollton ave. d'Emecourt, Solomon et Bandin. — Danziger.

Notes d'un Ignorant

L'erreur.

Ce bas fait-divers d'un avion prussien survolant Paris, jetant trois bombes à peu près insignifiantes et lançant aux populations de notre capitale le conseil de se rendre est l'indice d'une erreur que les Allemands paraissent avoir commise depuis le début de la guerre, et d'une erreur extrêmement grave pour leurs desseins. L'aviateur se proposait de créer, parmi les Parisiens désœuvrés du dimanche, une panique. Et pas du tout! A peine connu l'incident, on en plaisantait. Il n'y eut pas trace de peur; quant à s'indigner sur la vilénie allemande, on est blasé. Bref, on se contenta de mépriser l'impertinence dérisoire du Prussien volant.

Pareillement, Guillaume II n'a pas pu croire qu'il allait conquérir la France dans le court espace de temps que lui laissait l'invasion russe. Le raid périlleux — très périlleux pour lui — qu'il tente depuis la frontière du nord sur la ligne de Paris n'est pas une opération de conquête; c'est un essai d'intimidation. Toute sa campagne, si elle a une signification, ne peut avoir que celle-là. Il se propose d'effrayer la France et de la réduire très hâtivement par la terreur. Eh! bien, il s'est trompé, voilà tout. La France n'est pas terrifiée; elle ne l'est ni par les atrocités que commettent les hordes sauvages, ni par les hardiesse d'une offensive déchaînée. Ainsi se détraque le plan germanique.

Guillaume II nous connaît mal, s'il a pensé nous effrayer. Avec tant d'espions chez nous, fidèles à le renseigner, comment nous connaît-il si mal? Ses projets avaient besoin de renseignements maraux, autant que d'informations tactiques. On ne lui a donc pas dit ce que nous valions? Ou bien ne l'a-t-il pas eue? C'est là-dessus qu'il bronche; et notre calvaire démontre son esbrouffe, lui démolira même sa force. Il nous méprisait; il avait tort. Au surplus, et très manifestement, l'âme française est incompréhensible à ces barbares; tant mieux! — B.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Ignacio Randazzo. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94,553 — Division B. — Attendu que Mlle Lillia Randazzo, a remise sous à présent une pétition à la Cour dans la but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'ignacio Randazzo; décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à décrire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. GUS LEMLE, W. CATSEY JONES, Avocats. sept-23, 27 oct-2

Succession de Mme Hattie E. Lawrence. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,756 — Division A. — Attendu que Joseph Worley, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Hattie E. Lawrence; décédé, intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à décrire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. M. S. MAHONEY, Avocat. sept-23, 27 oct-2

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100,756 — Division E. — Attendu que Thomas F. Wilder de la Nouvelle-Orléans, Linc., a présenté une pétition à la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, dans le but d'obtenir des lettres d'administration testamentaire dans la succession de Mme Mlle Mary Eliza Wilder, décédée. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à décrire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. BENJAMIN ORY, Avocat. sept-17, 20, 21, 26

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. Départ Shell Beach 4:10 P.M. Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P.M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.